

Le bien-être animal - Actualités animalières et santé animale

Publié par:

Publiée le : : .



Le bien être animal : préoccupation de tous les instants
Plus de 63 millions d'animaux de compagnie en France

Selon l'Organisation mondiale de la santé animale, le bien-être animal repose sur 5 principes :

- - ne pas souffrir de faim, de soif et de malnutrition ;
- - ne pas souffrir de stress physique et thermique ;
- - être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ;
- - avoir la possibilité d'exprimer les comportements normaux de son espèce ;
- - être protégé de la peur et de la détresse.

-

En 2016, la diffusion, par l'association L214, de vidéos montrant des mauvais traitements sur les animaux dans des abattoirs choque l'opinion. Ces images contribuent à renforcer la préoccupation de la société en faveur du bien-être des animaux d'élevage, y compris en cours de transport ou au moment de la mise à mort.

Une commission d'enquête sur les conditions d'abattage dans les abattoirs français est créée à l'Assemblée nationale. Son rapport montre que la souffrance animale n'y est pas suffisamment prise en compte. S'appuyant sur les propositions du rapport, l'Assemblée nationale vote une proposition de loi qui prévoit, notamment, l'installation obligatoire de caméras dans toutes les zones des abattoirs où des animaux vivants sont manipulés. Le texte n'a cependant pas été définitivement adopté, le Sénat ne l'ayant jamais examiné.

Cette demande d'un contrôle plus grand des abattoirs et d'une prise en compte du bien-être des animaux d'élevage s'est de nouveau exprimée lors des États généraux de l'alimentation puis lors du débat parlementaire sur le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

La France compte plus d'animaux d'élevage que d'habitants, soit près de 50 millions de poules pondeuses (selon l'association L214) et 20 millions de vaches. Ces animaux intégrés dans des filières de production industrialisées interrogent sur les modes de consommation alimentaires et sur la façon de considérer les autres espèces.

Outre la question des abattoirs, l'élevage des poules en batterie ou des lapins en cage, mais aussi les traitements infligés aux cochons (castration à vif des porcelets, coupe des queues de cochon) occupe la scène médiatique.

De grands groupes agroalimentaires annoncent qu'ils vont augmenter le nombre d'œufs issus de poules élevées en plein air. La promesse de campagne d'Emmanuel Macron de ne plus produire d'œufs issus de l'élevage en batterie d'ici à 2022 a été réaffirmée par le ministre de l'agriculture au début de l'année 2018. Cet engagement ne concerne pas les œufs transformés. En 2016, la France est le premier producteur européen avec 14,3 milliards d'œufs pondus en 2016.

L'évolution du droit de la protection animale est une réponse à des attentes sociétales nouvelles en matière de bien-être animal.

63 millions d'animaux de compagnie

Plus de 63 millions d'animaux de compagnie sont comptabilisés en France. Ils étaient 26 millions en 1988 (Insee). Près de deux foyers sur trois possèdent un animal de compagnie.

Les chats, au nombre de 13,5 millions, sont préférés aux chiens (7,3 millions), loin derrière les 32 millions de poissons comptés dans l'étude réalisée en 2016 par la Fédération des fabricants d'aliments préparés pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers. Il faut ajouter 3,8 millions de rongeurs (hamsters, mulots, rat, souris) et près de 8 millions d'oiseaux (perruches, perroquets, etc.).

L'animal de compagnie est ainsi défini par le Code rural (art. L. 214-6) : "animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément.

lire l'article complet sur vie-publique.fr